

LES ORDINATIONS

Communication officielle

Il y aura ordination à la cathédrale à 7 heures du matin le 28 octobre, le 29 octobre et le 1er novembre.

Nous prions très respectueusement tous les supérieurs des communautés religieuses de vouloir bien prendre note de ce fait, et de préparer pour cette époque leurs ordinands, afin de ne pas trop multiplier les « extra tempora ».

Nous nous permettons aussi de rappeler à ceux qui présentent des candidats pour recevoir la tonsure ou l'un ou l'autre des ordres moindres ou sacrés, de vouloir bien remettre à la chancellerie, plusieurs jours avant l'ordination, les différentes pièces requises.

Par ordre.

ORDINATION

DIMANCHE, le 15 octobre, Mgr Zotique Racicot, évêque de Pogle, auxiliaire de Mgr l'archevêque de Montréal, a fait les ordinations suivantes, dans la chapelle des Carmélites.

Tonsurés

Pour la Congrégation du Très-Saint-Rédempteur : FF. A. Caron, A. Delisle, J. MacDougald, J. Morin, R. Ménard ;

Pour l'Ordre des Frères Mineurs : Fr. Aurélien.

Minorés

Pour l'Ordre des Frères-Mineurs : Fr. Félix.

Prêtres

Pour le diocèse de Sherbrooke : M. l'abbé P.-E.-A. Brouillet ;

Pour l'Ordre des Frères-Mineurs : Fr. Cyrille.